



Ville et campagne...
AU NATUREL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour publication immédiate

**BUDGET 2021 : BAISSÉ DU COMPTE DE TAXES (MAISON MOYENNE) POUR TOUS LES SECTEURS
ET BAISSÉ DE 50% DE LA TAXE D'AFFAIRES**

Mercredi 23 décembre 2020 – Le Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin a procédé, le 22 décembre 2020, à l'adoption de ses prévisions budgétaires pour l'année 2021 et de son programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023. Le budget total de la municipalité s'élève à 6 181 801 \$ soit une baisse de 3,1 % comparativement à 2020. Au regard du programme triennal d'immobilisations, nous prévoyons des investissements de l'ordre de 2 327 905 \$ en 2021.

Le maire de la Municipalité de Lac-Etchemin s'est déclaré des plus satisfait du budget 2021. " Dans le contexte de la crise sanitaire qui sévit actuellement, les membres du Conseil ont pris la décision de limiter les dépenses afin de pouvoir accorder une baisse des taxes foncières. Dans le document budgétaire disponible sur le site internet de la municipalité au cours des prochains jours, vous pourrez prendre connaissance des baisses consenties dans chacun des secteurs de la municipalité. Ces calculs sont toujours effectués en fonction d'une maison moyenne.

Concernant la taxe d'affaires étant conscient des difficultés rencontrées par plusieurs commerces, industries, métiers, professions... la réduction est de 50%, le taux de taxe passe de 4,13 \$/100 d'évaluation locative à 2,07 \$/100. Cette réduction permet de retourner 71 500 \$ à nos gens d'affaires. Comme précisé dans notre règlement sur l'imposition de la taxe d'affaires, cette mesure concerne uniquement l'année 2021 et sera réévaluée lors de l'adoption du règlement pour l'année 2022.

Une autre mesure adoptée par le Conseil dans le cadre des travaux sur le budget est l'abolition du droit supplétif qui consistait à imposer un droit maximum de 200 \$ notamment en cas de séparation. En 2007, le Conseil en poste avait aboli le droit supplétif lors d'un transfert d'immeuble résultant du décès du cédant ou lors du transfert d'immeuble à ou pour une fiducie.

Les membres du Conseil municipal, avec l'excellente collaboration du directeur général, de la directrice des services administratifs et des directeurs de services, ont mis tous les efforts afin d'en venir à la présentation d'un budget réaliste tenant compte du contexte de la pandémie et ses incidences néfastes en matière économique et financière pour les contribuables lacetcheminois. Je suis fier du travail réalisé par les membres du Conseil ainsi que celui des gestionnaires et je tiens à les remercier pour tout le travail ayant mené à l'adoption du budget 2021 dans ce contexte particulier et difficile.", de préciser le maire Camil Turmel lors de la présentation du budget.

Budget 2021 par rapport au budget 2020 : Faits saillants

- Budget annuel : 6 181 801 \$ en diminution de 3,1 %
- Rôle d'évaluation foncière imposable en hausse moyenne de 1,37 % (+ 5,7 millions)
- Rôle d'évaluation locative en hausse moyenne de 3,4 % (+ 113 000 \$)
- Taux de la taxe foncière, SQ et service de la dette : une diminution de 0,2 %

- Compensations pour services municipaux (aqueduc, égout et matières résiduelles) : une hausse de 0,2 % pour le secteur de l'ex-ville, une baisse de 8,1 % pour le secteur de la Station et une baisse de 9,8 % pour le secteur du Mont-Original

Principaux projets d'immobilisations en 2021 (investissements totaux prévus : 2 327 905 \$)

- Achat d'une pelle sur roues ou d'une rétrocaveuse (300 000 \$)
- Prolongement de la rue Industrielle (500 000 \$)
- Remplacement d'un ponceau dans la route du 14^e Rang (260 000 \$)¹
- Remplacement d'un ponceau dans le Rang 14 (104 000 \$)¹
- Remplacement d'un ponceau dans la route du Golf (110 000 \$)
- Réfection de la rue Pouliot (conduites d'aqueduc et d'égout, pavage et pose de bordures (384 000 \$)
- Réfection de la rue Poulin entre la route 277 et la 2^e Avenue, pavage et pose de bordures (106 000 \$)

⁽¹⁾ Travaux nécessaires à la suite des pluies abondantes de novembre 2019.

Variation moyenne du compte de taxes (incluant, s'il y a lieu, les compensations pour services municipaux)

- **Pour le secteur de « l'ex-ville de Lac-Etchemin » qui représente +/- 45 % de la population**, on note une baisse de 0,1 % pour l'équivalent de - 2 \$ pour une maison moyenne évaluée à 150 306 \$;
- **Pour le secteur de « la Station » qui représente +/- 6 % de la population**, on note une baisse de 3,1 % pour l'équivalent de - 47 \$ pour une maison moyenne évaluée à 106 708 \$;
- **Pour le secteur de « l'ex-paroisse » qui représente +/- 32 % de la population**, on note une baisse de 0,1 % pour l'équivalent de - 2 \$ pour une maison moyenne évaluée à 141 440 \$;
- **Pour le secteur des « riverains du lac Etchemin » qui représente +/- 12 % de la population**, on note une baisse de 0,2 % pour l'équivalent de - 6 \$ pour une maison moyenne évaluée à 350 910 \$;
- **Pour le secteur du « lac Raquette » qui représente +/- 2 % de la population**, on note une baisse de 0,2 % pour l'équivalent de - 4 \$ pour une maison moyenne évaluée à 238 765 \$;
- **Pour le secteur du « Mont-Original » qui représente +/- 3 % de la population**, on note une baisse de 2,6 % pour l'équivalent de - 47 \$ pour une maison moyenne évaluée à 154 580 \$;

Précisons que le document synthèse du budget est en ligne sur le site internet de la municipalité au www.lac-etchemin.ca. De plus, un dépliant informatif sera inséré à même le bulletin municipal l'Info du Lac, édition de février 2021.

- 30 -

Pour information : Laurent Rheault, M.A.P., OMA
 Directeur général/secrétaire-trésorier
 Tél. (418) 625-4521
 Courriel : munetchemin.lr@sogetel.net